



COMMUNE D'ESPAGNAC SAINTE EULALIE

Conseil Municipal du 11 Mai à 17h00

Procès-verbal

Présents : Martine BENET-BAGREAUX, Jean-Louis CABRIGNAC, Odette DAMON, Bertrand DELPEUCH, Françoise RAIBAUT, Pierre SORET.

Absent : Simonne MOREAU

Secrétaire de séance : Pierre SORET

Sur convocation envoyée le 04/05/2023

1 / Approbation du dernier procès-verbal

Procès-verbal du Conseil Municipal du 20 Avril 2023 est approuvé à l'unanimité et pourra être diffusé aux habitants.

2/ Délibérations

- **Demande de subvention AMI**

Le département a lancé un dispositif expérimental « Projet à implication citoyenne » visant à encourager les communes à intégrer dans leurs démarches projets la parole et les idées des citoyens. Ainsi un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé auprès de toutes les communes afin qu'elles puissent candidater sur une « idée-projet ». En 2023 six communes lotoises seront sélectionnées et bénéficieront d'un accompagnement sur leur projet, le taux de subvention départementale sera bonifié pour atteindre 30%.

Mme le maire demande au conseil si des « idées-projet » à implication citoyenne ont déjà été identifiées, aucun projet entrant dans ce cadre n'a encore été exprimé mais la réflexion suit son cours.

- **Pose de panneaux indicateurs**

Mardi 25 Avril, Mme le maire a reçu Mr HESSEL chargé de la signalisation au Parc Naturel Régional des Causses du Quercy concernant la mise en place d'un panneau indiquant le gîte d'étape et le bar de la commune. Sous réserve de l'accord des services du département Mr HESSEL nous a conseillé d'implanter un panneau à l'entrée du pont, visible venant de Brengues, avec les indications « gîte d'étape » et « bar du Prieuré ».



De plus Mr HESSEL nous recommande aussi l'installation d'un panneau d'information sur le parking des Bouges devant inciter les visiteurs à se rendre à pied dans le village.
Le conseil délibère pour le panneau indiquant le gîte et bar au niveau du pont.

Approuvé à l'unanimité

Concernant le panneau du parking le conseil va étudier le contenu possible du panneau (infos sur visite du prieuré, sur randonnées, sur horaires d'ouverture bar et snack, ...).

- **Proposition de motion pour le maintien du poste d'enseignant de l'école d'Assier**

Dans le cadre du projet de carte scolaire et la suppression de 4 postes d'enseignant dans le département et notamment un poste à l'école d'ASSIER, l'ADGAPR nous demande de voter une motion pour le maintien du poste de l'école d'Assier.

Vote : 4 voix pour et 2 abstentions.

- **Coupes de bois / offre de prix**

L'ONF a lancé une 2^{ème} campagne pour la coupe des cèdres du causse, la première n'ayant pas trouvée preneur. Au jour d'aujourd'hui une seule offre a été reçue mais assez loin de l'estimation de l'ONF et qui n'est pas acceptable de l'avis du conseil, une deuxième offre est espérée de la part d'un négociant local mais le conseil décide qu'une négociation peut être envisagée.

- **Visites de l'Eglise ; contrat saisonnier à la stagiaire**

Pour assurer les visites du village du 8 juillet au 15 août, Mme le maire propose de prolonger le stage de notre étudiante en BTS avec un contrat de travail de quelques heures par semaine.

Approuvé à l'unanimité

2/ Information et Questions diverses

Compte rendu de la réunion gîte du 11 Mai 2023: les réservations sont d'un bon niveau, un renfort en cuisine est envisagé pour les mois de Juillet et d'Août.

Le nettoyage du garage de Mr et Mme Hoffman a été réalisé, la mise en place d'une chape en béton sur toute ou une partie de la surface du garage est apparue indispensable pour un stockage correct du matériel, après accord des propriétaires le plan de financement est à l'étude.

Un récupérateur d'eau de pluie d'une capacité de 650l sera installé dans la cour du Prieuré derrière les escaliers menant aux gîtes ruraux, ce réservoir servira au jardin partagé.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est close à 20h.

La prochaine réunion du conseil aura lieu le Jeudi 08 Juin à 17h.